



Nancy, le 23/02/2024

ASSOCIATION TRANSPARENCE CITOYENNE

Courriel : dada+request-45248-22988dc0@madada.f

*Dossier suivi par Etienne POIZAT
Directeur Général aux Ressources
Tel : 03 83 94 58 48 – 06 10 99 86 68
Courriel : correspondant.cada@departement54.fr*

Madame, Monsieur,

Par courriel en date du 25 janvier 2024, vous sollicitez par l'intermédiaire de la plateforme associative madada, la communication de la liste des subventions accordées par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle au titre des exercices 2021, 2022, 2023.

Conformément à l'article L. 311-1 du code des relations entre le public et l'administration, qui prévoit que « les administrations (...) sont tenues de publier en ligne ou de communiquer les documents administratifs qu'elles détiennent aux personnes qui en font la demande », je vous invite à consulter le site internet de la collectivité :

<https://www.meurthe-et-moselle.fr/departement/le-budget>

Vous y trouverez :

- La listes des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions (figurant aux pages 419 à 476 – annexes IV D2.2) et la liste des subventions versées par le Département à des communes (figurant aux pages 477 à 553 – annexes IV D2.3) du compte administratif de la collectivité pour l'année 2021.
- La listes des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions (figurant aux pages 441 à 488 – annexes IV D2.2) et la liste des subventions versées par le Département à des communes (figurant aux pages 489 à 569 – annexes IV D2.3) du compte administratif de la collectivité pour l'année 2022.

S'agissant de la liste des subventions accordées au cours de l'exercice 2023, celle-ci sera consolidée au cours des prochains mois, en vue de son annexion au compte administratif 2023, lequel sera adopté par les élus départementaux au plus tard à la fin du mois de juin prochain.

Vous pourrez consulter cette liste dès son adoption, en vous rendant sur le site de la collectivité.

Si vous souhaitez contester cette décision, vous disposez d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour saisir la Commission d'accès aux documents administratifs <https://www.cada.fr/> .

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



ETIENNE POIZAT
2024.02.23 17:51:21 +0100
Ref:6038110-9027283-1-D
Signature numérique
DGA Ressources

Etienne POIZAT